

Brevet Professionnel

Conditions d'accès :

*Vous êtes demandeur d'emploi ou salarié

*Vous justifiez:

- d'un CAP ou d'un titre ou diplôme de même niveau ou d'un niveau supérieur figurant au RNCP
- Ou du suivi d'un cycle complet de BEPA ou d'une scolarité complète de classe de Sde du cycle de l'enseignement secondaire
- Ou du suivi d'un cycle complet de formation par apprentissage d'au moins 2 ans en alternance
- Ou de l'équivalent d'une année d'expérience professionnelle agricole à temps plein dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme
- Ou de 3 années d'expérience professionnelle à plein temps dans un autre emploi

Votre statut :

*Vous serez **Stagiaire de la formation continue**

- Orienté par la Mission locale (- de 26 ans).
- Sur prescription du Pôle emploi, Plie, Cap emploi (+ de 26 ans)
- Salariés CIF (Congé Individuel de Formation).

La formation :

- *La formation est prise en charge
- par le Pôle Emploi
- par les Fonds de formation
- par le Conseil Régional

*A charge du stagiaire : EPI (chaussures + gants), matériel d'écriture, clé USB, calculatrice.

Alternance :

- *1200h de formation dont **920h de formation au CFPPA, 140h** de stages professionnels en entreprise et **140h** de Formation en Situation de Travail
- *Calendrier : Septembre à juin

Examens :

- *Formation en **Unités Capitalisables (UC)**
- *Evaluations en situations professionnelles

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

88, chemin des Maures - BP 50099
06602 ANTIBES Cedex

Téléphone : 04 92 91 02 33

Télécopie : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.vertdazur.educagri.fr

 CFPPA Antibes



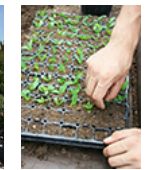
RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE
MARAICHAGE, ARBORICULTURE, HORTICULTURE/PEPINIERE

Possibilité de Formation hybride

Orientation Agriculture Biologique  Diplôme national de niveau IV

Votre projet

- Créer une exploitation dans le secteur horticole ou arboricole
- Produire, transformer et commercialiser les produits horticoles / arboricoles
- Gérer, conduire et diversifier une exploitation.
- Exercer une activité dans le secteur agricole ou para agricole



Les débouchés

- Chef d'exploitation
- Chef de culture
- Salarié dans les secteurs agricoles et para agricole

La formation

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances, techniques professionnelles et pratiques.

SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL

- Culture professionnelle en lien avec le vivant.
- Connaissance des différents types d'agricultures, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.

PILOTAGE DU SYSTÈME DE PRODUCTION

- Régulation de l'activité (stratégie, opportunités, événements).
- Gestion du travail.

SPECIALISATIONS

- Transformation de produits agricoles
- A définir par le Centre.

CONDUITE DU PROCESSUS DE PRODUCTION

- Les différentes activités liées aux productions
- Les opérations liées à la conduite des productions.

GESTION DE L'ENTREPRISE

- Diagnostic sur les résultats de l'entreprise.
- Choix fiscaux et juridiques.

VALORISATION DES PRODUITS OU SERVICES DE L'ENTREPRISE

- Commercialisation
- Négociation

PROJET PROFESSIONNEL

Dossier d'installation agricole

